

AGENT.E DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

MÉTIERS VISÉS

- Agent.e de propreté et d'hygiène
- Agent.e de nettoyage en collectivité
- Agent.e des services hospitaliers
- Agent.e de service en entreprise et propreté
- Agent.e de nettoyage industriel
- Agent.e de propreté des locaux
- Agent.e de propreté en grande distribution
- Agent.e d'entretien polyvalent.e

PUBLIC VISÉ

- Personne âgée de 16 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage. (Certaines exceptions sont possibles : RQTH, sportif de haut niveau, projet de création ou reprise d'entreprise).

PRÉREQUIS

- Avoir validé un projet (stage ou emploi) dans le secteur professionnel ciblé par cette formation.

À la fin de de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Assurer la propreté et l'hygiène des locaux à usage professionnel, entretien manuel ou mécanisé.
- Veiller à la bonne utilisation des produits et du matériel.
- Entretien le matériel à disposition.
- Respecter les protocoles de nettoyage en fonction des différents supports, sols durs, sols souples, protégés ou textiles.

Méthode pédagogique

- Pédagogie du faire favorisant les mises en situation professionnelle sur plateaux techniques et des stages en entreprise.
- Accompagnement individualisé.
- Présentiel et à distance (l'accès aux contenus et aux ressources de la formation à distance s'effectue par connexion à la plate-forme Acsea Formation).

Conditions techniques nécessaires à la FOAD

- Avoir accès à un ordinateur, tablette ou téléphone portable avec une connexion internet.

Modalités d'accès à la formation

- Participation à une information collective ou RDV individuel.
- Entretien et tests de positionnement individuel.



LIEUX DE FORMATION

- Acséa Formation Bayeux
4 rue de la Résistance
- Acséa Formation Caen
10 rue de la Cotonnière
- Acséa Formation Lisieux
10 place Fournet
- Acséa Formation Trouville
ZE d'Emploi d'Hennequeville

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Entrée possible tout au long de l'année civile.

MODALITÉ D'ÉVALUATION/VALIDATION

- Évaluation théorique et/ou mise en situation professionnelle tout au long de la formation.
- Mise en situation devant un jury de professionnels sur plateau technique.
- Titre Professionnel Agent de propreté et d'hygiène, RNCP 37872, niveau 3 : <https://urlr.me/NKP9X>
- Une reconnaissance par badges de compétences pourra être réalisée pour :
 - Badge de compétences : entretien manuel des locaux.
 - Badge de compétences : entretien mécanisé.
 - Badge de compétences : le bionettoyage.
 - Badge de compétences : le lavage des vitres.
 - Badge de compétences : le nettoyage écologique.
 - Mégabadge de compétences : agent de propreté et d'hygiène.
- Pour les personnes ayant suivi la formation dans sa totalité et validé les épreuves finales correspondantes :
- Certificat SST.
- Certificat d'acteur PRAP IBC.
- Attestation HACCP.

TARIF ET FINANCEMENT

- Les coûts de formation sont financés par l'OPCO de branche de l'entreprise.
- C'est l'employeur qui verse son salaire à l'apprenti.e.

SUITES DE PARCOURS, FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES

- CQP Laveur de vitre spécialisé travaux en hauteur.
- Management d'équipe.

ACCESSIBILITÉ

- Cette formation est accessible aux apprenant.e.s en situation de handicap. Tous les moyens humains et techniques seront mis en place en partenariat avec les prescripteurs et partenaires (Cap Emploi, l'AGEFIPH...) pour compenser le handicap.
- Contactez le référent handicap : acsea.formation@acsea.asso.fr



AGENT.E DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Contenu de la formation

Les compétences professionnelles sont organisées en blocs de compétences dissociables. L'organisation en blocs de compétences facilite l'individualisation des parcours en permettant de ne choisir que les éléments correspondants aux besoins identifiés lors du positionnement.

Bloc de compétences n° 1

→ CCP 1: Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Les objectifs du nettoyage.
- Les différents revêtements.
- La connaissance des produits et l'échelle des PH.
- L'entretien manuel des sols, vitrerie et leurs protocoles.
- Le bionettoyage.
- Exercices pratiques sur plateau technique.

Bloc de compétences n° 2

→ CCP 2: Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Les différentes machines, leur utilisation et leur entretien.
- Les protocoles d'entretien mécanisé.
- Exercices pratiques sur plateau technique.

Compétences complémentaires

- Renforcement des connaissances de base (français, mathématiques, connaissances de base en anglais).
- La communication professionnelle.
- Connaissances de base en numérique, générales et liées aux métiers.
- Les techniques de recherches d'emploi.
- Préparation au passage du titre professionnel.

La culture qualité/sécurité/environnement

- QSE dans le domaine du nettoyage.
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Prévention des risques liés à l'activité physique PRAP IBC.

Durée de la formation

- La durée du contrat d'apprentissage est d'un an.
- Le rythme d'alternance est de 2 jours de formation par semaine, le reste en structure d'alternance.